



Demande de location **"Espace Rive Droite"**

Nom, prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Agissant à titre : Personnel
 Représentant d'un organisme (préciser le nom)

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Mail : @

Vous êtes :

- Résident de Turckheim Etablissement turckheimois ayant une activité
 Association de Turckheim artisanale ou commerciale
 Autres (préciser) :

Type de manifestation :

- Fête de famille (**mariage, anniversaire, baptême...**) – préciser SVP
+ lien de parenté par rapport à la personne qui loue Séances récréatives (lotos, belotes...)
 Assemblée générale, conseil d'administration Spectacle
 Conférence, réunion d'information, exposition Autres (préciser) :

Préciser si :

- Entrées payantes Entrées gratuites

Date et horaire de l'évènement :

..... / / de h à h

Nombre de personnes attendues pour la manifestation :

Vente de boissons alcoolisées (1^{ère} et 2^{ème} catégories) : Oui Non

Observations :

Location :

- Grande salle Salle de réunion

Options :

- Cuisine journée complémentaire option particulière

Lieu et date : , / / Signature :

**Pour visiter la salle, merci de téléphoner au 03.89.27.18.08 aux heures de bureaux,
afin de prendre rendez-vous**



Attestation sur l'honneur pour les personnes domiciliées à Turckheim

Je soussigné,

Nom, prénom : -----

domicilié(e)-----

68230 TURCKHEIM

certifie par la présente, louer l'Espace Rive Droite pour mon

usage personnel

ou pour celui d'un de mes descendants (préciser)

enfant

petit-enfant

Fait à Turckheim, le -----

Signature :

Article 5 du règlement intérieur de l'Espace Rive Droite :

La Ville perçoit des droits de location dont les montants sont fixés chaque année par le Conseil Municipal.

Des arrhes correspondant à 50% du montant de la location sont demandées au moment de la confirmation de la location.

Le tarif « commune » est uniquement réservé aux personnes domiciliées à Turckheim et qui souhaitent utiliser la salle pour leur propre usage. Néanmoins, il convient de préciser qu'il pourra également être appliqué pour le mariage d'un descendant (enfant et petit enfant) d'une personne domiciliée à Turckheim.

Dans tous les cas, le locataire qui demande l'application de ce tarif devra fournir une attestation sur l'honneur ainsi qu'un justificatif de domicile et de tous les éléments prouvant qu'il remplit bien cette condition. A défaut, le tarif hors commune est appliqué.

***Attention** : en cas de fausse déclaration constatée après la location, le tarif hors commune sera automatiquement appliqué, majoré de 10%. Le surplus devra alors être acquitté immédiatement. A défaut le chèque de caution sera encaissé dans son intégralité.*

Si la fausse déclaration est constatée le jour de de la location, le contrat est dénoncé par la Ville de manière unilatérale sans que l'organisateur ne puisse prétendre à une quelconque indemnité. Par ailleurs, l'acompte ne sera pas restitué.

A noter que tous les frais, taxes, droits entraînés par l'organisation des manifestations, sont à la charge des organisateurs.

Tarifs de location 2022
« Espace Rive Droite »

Location	Type de manifestations	Tarifs résidents	Tarifs entreprise extérieure
Grande salle (journée)	Manifestation à but non lucratif	380,00 €	740,00 €
Grande salle (week-end)*	Manifestation à but non lucratif	560,00 €	1100,00 €
Grande salle (journée)	Manifestation à but lucratif	580,00 €	880,00 €
Grande salle (week-end)*	Manifestation à but lucratif	860,00 €	1310,00 €
Salle de réunion	Journée	100,00 €	200,00 €
Salle de réunion	1/2 journée	50,00 €	100,00 €
Salle de réunion	Horaire	15,00 €	30,00 €
Cuisine		150,00 €	250,00 €
Perte de clé		120,00 €	120,00 €
Caution		1000,00 €	1000,00 €
Journée supplémentaire		50% du prix du tarif du 1 ^{er} jour	
Montage et démontage du podium			
Surface inférieure à 40m2		140,00 €	140,00 €
Surface supérieure à 40m2		260,00 €	260,00 €
Forfait nettoyage des locaux par une entreprise		Facultatif	200,00 €

Le nettoyage complémentaire pour les associations ou les locataires résidents de Turckheim ainsi que les réparations éventuelles pris en charge par les services de la Ville, sont facturés au taux de 50,00 € l'heure. D'autres tarifs non indiqués pourront faire l'objet d'une facturation en fonction des circonstances appréciées par Monsieur le Maire.

La gratuité de la salle est accordée aux associations de Turckheim pour une manifestation annuelle et leur assemblée générale.

*Pour les manifestations se déroulant le week-end, la salle est mise à disposition la veille de l'évènement à 11h30 (pour la préparation) jusqu'au lundi matin à 8 h30.